



الإتحادية الجزائرية لكرة الطاولة
Fédération Algérienne de Tennis de Table



Agrément n° 067/77 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim Adresse : BP 562, El- Biar 16030 Alger
Tel / Fax : (213) 23 25 82 52 - Site Web: www.fatt.dz - E-mail : fattalgeria@yahoo.com

PROCES VERBAL
REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°01 du 20 Janvier 2018
Sveltesse - Chéraga

En l'an 2018, le samedi 20 Janvier à 10h30, s'est tenue la 1ère réunion du Bureau Fédéral de l'année en cours, de la Fédération Algérienne de Tennis de Table sous la présidence de Monsieur DERKAOUI Cherif, à Sveltesse – CHERAGA.

Avant l'entame des travaux, le Président présente les meilleurs vœux du jour de l'an Tamazight, qui correspond au 12 Janvier 2018, sacré par le Président de la république, comme jour férié.

Le Président tient à remercier les membres du Bureau Fédéral, pour les efforts déployés, afin de rejoindre le lieu de la réunion malgré les conditions climatiques difficiles.

Etaient Présents :

- Mr DERKAOUI	Cherif	Président
- Mr OUADAH	Abdelhamid	1er Vice-Président
- Mr SMAILI	Hocine	2ème Vice Président
- Mr AILEM	Toufik	Membre
- Mr AIT ISAAD	Abderezak	Membre
- Mr AKEB	Salim	Membre
- Mr BETTINE	Snouci	Membre
- Mme SADI	Fella	Membre
- Mr LEMGHERBI	Abdellatif	Trésorier
- Mr LAMAOUCHE	Rabah	Secrétaire Général
- Mr BENKACI	Ahmed	Directeur Technique Nationale
- CHAFI	MOHAMED	Membre

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès verbal n° 09
3. Courrier arrivée et départ
4. Compte Rendu des activités et Missions.
5. Les opérations futures.
6. Situation Financière
7. Divers

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Après lecture de l'ordre du jour par le secrétaire général, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du bureau fédéral.

2- LECTURE ET ADOPTION DU PV N°9:

Après lecture du procès verbal N°09 du 16/12/2017, ce dernier est adopté sans aucune réserve.

3- COURRIER :

3.1- COURRIER ARRIVEE

Concernant le courrier arrivé, tout document qui nécessite une réponse, doit impérativement être suivi d'une réponse.

- Concernant le dossier du club ASSFA, un délai supplémentaire est accordé au 15/04/2018 pour régulariser leur dossier administratif.

- Concernant le cas de l'athlète SEDDIKI Nesrine, le DTN a donné des explications, suite à la discussion avec l'entraîneur de la catégorie cadette, il s'avère que celle-ci ne remplit pas les critères pour figurer dans la liste.

- Une lettre de l'arbitre TERBAH, informant les membres du Bureau Fédéral, qu'il a pris part à une compétition comme arbitre, alors que son nom, ne figure pas sur la liste d'émargement.

- Elaborer des ordres de missions pour l'ensemble des membres du Bureau Fédéral exécutif.

- Etablir un canevas D4 au MJS, concernant le championnat Nord-Africain et Top 16 individuel prévu à Oran du 24 au 26 Avril 2018.

4- COMPTE RENDU DES MISSIONS ET ACTIVITES

4.1-L e Président

- Une séance de travail a regroupé le Président avec le directeur Général, concernant les J.A.J d'ALGER 2018. Cette réunion a trait aux matériels spécifiques. Le Directeur Général a demandé de revoir à la baisse les besoins (09/01/2018).

- Une séance de travail a regroupé le Président avec Mr le Ministre, concernant la subvention, suite au rejet du contrôleur financier de la subvention à cause de l'absence des documents suivants :

- ✓ Agrément.
- ✓ Récépissé de renouvellement.
- ✓ Mise en conformité de 2016.

Lors de cette réunion, on a abordé les J.A.J. 2018, ainsi que la préparation des Equipes Nationales.

Le Président a remis à Mr LE Ministre une lettre d'aide et assistance de la fédération concernant Mme NECHAB Souad (18-01-2018).

- Déplacement à Chelghoum Laid, en compagnie du 1er Vice-Président, de Mr BETTINE et de AKEB et du Secrétaire Général de la FATT.

Ordre du Jour :

- ✓ Installation de la Commission Régionale EST.
- ✓ Examen de la Situation région Est.

Cette rencontre a permis aux membres présents, d'évaluer le travail accompli à ce jour.

- ✓ Remise des diplômes aux entraîneurs initiateurs, ainsi que des trophées aux responsables locaux, et à Mr GUENADAZ, doyen du Tennis de Table, pour service rendu.

Toutefois, le dossier des ligues absentes reste ouvert, pour s'enquérir des raisons de cette absence.

4.2- La Direction Technique Nationale :

- Rapport du stage des Equipes Nationales

Période : 30/12/2017 au 04/01/2018..

Lieu : Salle OMS Tipaza.

Hébergement et Restauration : Auberge de Zéralda

Directeur du Stage : Mr AILEM Toufik

Corps médical : Dr CHERIFI Nabila.

Nbre d'Entraîneurs : 04 Nbre d'entraîneurs adjoints : 04.

Les Athlètes :

Cadets : 08. Cadettes : 05. Minimes Filles : 11 Minimes Garçons : 10.

Un rapport détaillé est remis par le directeur du stage, il y a lieu de signaler l'absence du médecin de la FATT, en l'occurrence Dr CHERIFI.

Durant ce stage, il ya eu la visite du Président de la FATT, ainsi que du DTN, Mr BENKACI Ahmed.

Dans l'ensemble, le stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Les membres du Bureau Fédéral ont demandé de renforcer le corps médical lors des prochains stages.

- Stage d'Oran :

Catégorie : Senior (02 athlètes Filles + 03 Athlète Garçons)

Période : du 24 au 30/12/2017 à noter qu'un athlète a réintégré le stage en retard, à cause d'un problème de santé.

Concernant cette catégorie, une proposition est faite, afin d'indemniser les joueurs seniors à raison de 1000,00/J, à compter du 1^{er} Janvier 2018.

- Stage de Sétif

- Catégorie : Juniors

Cette catégorie concerne les athlètes prévues pour les J.A.J d'Alger 2018.

- Athlètes : (07 Filles et 07 Garçons).
- Période : du 23 au 31/12/2017.

Le stage des cadets :

Le Président tient à remercier vivement Mr SMAILI Hocine, pour les efforts déployés pour la réussite du Stage, malheureusement un contretemps, nous à contraint de le délocaliser, toutefois la FATT organisera un stage à Chelghoum Laid, surtout que les conditions de l'Auberge s'y prête.

Mr le D.J.S a saisi la ligue pour s'informer des raisons du report de ce stage.

La Fédération a envoyé une correspondance à Mr le .D.J.S, et l'a informé sur les raisons de ce report.

Le Président a tenu à remercier l'ensemble de l'encadrement administratif et technique pour la réussite des 03 Stages ainsi que le DTN pour les efforts déployés.

5- LES OPERATIONS FUTURES

Le DTN à présenté le calendrier d'activités des Equipes Nationales de l'année 2018, des catégories suivantes :

- ✓ SENIORS : Dames et Messieurs
- ✓ JUNIORS : Filles et Garçons
- ✓ CADETS : Filles et Garçons
- ✓ Minimes : Filles et Garçons
- ✓ - 10ans / Filles et Garçons.

6- Situation Financière : Du 01 /12 au 31/12/2017

Le trésorier et comptable de la fédération a présenté la situation financière de la périodes mentionnée ci-dessous :

	Solde début	Recettes	Dépenses	Solde fin
C/C BADR	4.542.543,96	456.563,86	1.864.339,75	3.134.768,07
CAISSE	85.097,53	100.000,00	125.917,67	59.179,86
TOTAL	4.627.641,49	556.563,80	1.990.257,42	3.193.947,93

Commission Nationale des Arbitres :

- ✓ Une décision est prise pour convoquer tout les arbitres pour un stage de classification, en perspective du stage international.
- ✓ Une évaluation des 25 arbitres, les 10 meilleures sont concernées par le stage international.
- ✓ Prévoir une tenue vestimentaire pour chaque arbitre
- ✓ La CNA propose les arbitres suivants pour :
 - Championnat d'Afrique des nations du Kenya Mr MAALEM Driss.
 - Championnat du Monde en Suède : Mr AYAD Ramdane, Mr LANASRI Said (pour l'évaluation).
 - L'Open de Qatar: Mr BOUHADDA, Mr FAHIS et Mr KIOUL.
 - Prise en charge de la ligne téléphonique du Président de la commission à raison de 2.000 DA/Mois.

7- DIVERS :

- Une correspondance sera transmise à Mr le Ministre concernant la situation de la salle d'OULED FAYET.
- Etablir des conventions concernant le transfert du matériel et des athlètes.
- Mr BETTINE Senouci propose pour la tenue des stages régionaux, un Week-End sportif.
- Mr AKEB responsable matériel demande à ce qu'on répare les tables détériorés, qui se trouve a SOUIDANIA, ces tables sont de marque Corneilleau.
- Affectation de deux (02) tables pour la ligue de Bejaia. (décision du bureau fédéral)
- La non participation de l'athlète LAID Islam au Top 16 du Kenya pour non envoi du rapport du stage
- Prise en charge des dépenses de réparation du véhicule son habillage, ainsi que le recrutement d'un chauffeur.

- Le Dossier de STAG est clos, voir une autre firme pour le sponsoring des activités de la FATT.
- La Date de l'Assemblée Générale Ordinaire est arrêtée au 10 Mars 2018, tous les services sont priés de présenter leurs Bilans respectifs.
- Désignation de Mr BETTINE SENOUCI comme chef de délégation au championnat d'Afrique de NAIROBI- KENYA
- La dette du CSA/souidania sera versée au club dès la réception de la subvention /dette, et une correspondance sera transmis au MJS pour de plus amples informations
- Le dernier délai pour le dépôt des licences est arrêté au 28 /02/2018

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

Le Secrétaire Général

Le Président